

Cette photo a été prise au mur Bourdon peu de temps après les crimes commis par l'envahisseur. C'est l'un des rares témoignages iconographiques des massacres de civils commis par les Allemands lors de leur invasion de la Belgique. En petit, le même endroit aujourd'hui.



© Collection Pierre Airo

DINANT, LA MARTYRE

Dans le troisième volet de ce supplément (lire page 98), nous avons quitté Dinant, le 15 août 1914, sur une victoire française, des cris de joie des habitants et une énorme frustration des troupes d'invasion allemandes. Quelques jours plus tard, les soldats du Kaiser reviennent dans la petite cité mosane avec l'intention déclarée de tout dévaster. Les premières exactions commencent dans la soirée du 21 août, dans le quartier Saint-Jacques. Des fusiliers et pionniers allemands munis de torches et de pastilles incendiaires brûlent près de vingt maisons, où sept civils périssent carbonisés. Le lendemain, dès le lever du jour, quelque 2 500 personnes cherchent à fuir leur ville en passant sur la rive gauche de la Meuse défendue par les Français. Malheureusement, tous n'y parviennent pas, comme l'explique l'historien local Michel Coleau : « Ces civils se voient interdire l'accès au pont de Dinant qui a été miné par les Français et sur lequel sont hérissés des fils barbelés. Commence alors à régner la confusion la plus extrême sur les quais. Les fuyards, priés de décliner leur identité, se bousculent pour grimper sur des barges mises à disposition par les soldats français. Mais à midi, ces derniers reçoivent l'ordre formel du général Leleu, de la 102^e brigade, d'interrompre l'exode de la population civile. Les manœuvres de transbordement risquent de gêner le remplacement des défenseurs par le 273^e régiment d'infanterie appartenant à la 51^e division de réserve. Bloquée sur la rive droite encombrée de barricades de fortune, la population, terrée dans les

caves, attend dans l'angoisse la reprise des hostilités. » Entre 4 000 et 5 000 civils sont ainsi abandonnés à cause d'un ordre militaire contestable et plus de 600 d'entre eux vont mourir.

Le dimanche 23 août, les Allemands commencent leur œuvre de mort du côté des Fonds de Leffe : 43 hommes retenus comme otages dans le couvent des chanoines prémontrés sont abattus. Ils se livrent aussi à des exécutions sommaires au lieu-dit « Papeterie » (68 victimes) et au pré Capelle (13 victimes). Une centaine d'ouvriers de la Manufacture de tissus sont massacrés. Les Allemands s'en prennent une nouvelle fois aux habitants de la rue Saint-Jacques, qu'ils avaient déjà ensanglantée le 21 août : 18 morts de plus.

Avec Michel Coleau, nous nous rendons sur un autre lieu de terreur. Le mur Tschoffen, ainsi dénommé parce qu'il protégeait autrefois la propriété du procureur du Roi Maurice Tschoffen. Dans le bruit des voitures qui passent, il est difficile d'imaginer qu'ici 137 civils ont été rassemblés devant un peloton d'exécution et que seulement vingt d'entre eux survécurent.

Même scénario, toujours dans cette tragique journée du 23 août, aux Rivages, tout près du rocher Bayard, devant le mur Bourdon où des soldats allemands tuent 77 personnes, parmi lesquelles huit enfants de moins de 2 ans (lire page 115). Après ce massacre, six familles sont complètement anéanties et huit autres ne comptent plus qu'un seul membre... Félix Bourdon est l'un des survivants (lire pages 132 et 133).

Ce jour-là, les Allemands tuent aussi à Neffe, sur la rive gauche, où 55 personnes s'étaient protégées des bombardements près d'un talus de chemin de fer où se trouvait un aqueduc. Les Allemands découvrent l'abri où ces civils sont entassés les uns contre les autres. Ils les empêchent d'en sortir et ils leur tirent dessus : 23 morts, 12 blessés. Le lendemain, une cinquantaine de Dinantais sont encore victimes des crimes de guerre. Au total, 674 civils ont ainsi perdu la vie en quelques heures et Dinant, où 750 immeubles ont été détruits, n'est plus qu'un tas de ruine. On ajoutera à ce triste bilan le fait que 416 habitants de cette ville-martyre ont été fait prisonniers et ont été détenus pendant plusieurs mois à Cassel, en Allemagne. ■



« JE VIS PARFAITEMENT LES SOLDATS CHARGER LEUR FUSIL, SE METTRE EN FACE DE NOUS ET ÉPAULER »

Avec Alain Bourdon, nous voici devant le mur qui, près du Rocher Bayard à Dinant, porte le nom de sa famille. Entre ses mains, cet homme de 73 ans tient quelques feuilles manuscrites. « C'est le témoignage de mon père, Félix Bourdon. Avec 82 autres personnes, il se trouvait lui aussi devant ce mur le 23 août 1914, face à un peloton d'exécution improvisé par les Allemands. Il fut l'un des huit survivants de ce massacre », nous dit-il avec une émotion perceptible dans la voix. Alain nous explique que le poids de la tragédie qui s'est jouée ici, il y a cent ans, pèse encore sur sa famille. Il s'agit en quelque sorte d'un trauma reçu en héritage. « Mon père se trouvait dans l'incapacité de parler des horreurs qu'il avait vécues à 15 ans. C'était un rescapé, certes, mais pas totalement. Il est sorti de cette tragédie avec une infirmité morale, une sorte d'incapacité au bonheur. Nous, ses enfants, on n'était pas devant ce mur mais c'est comme si certains éclats de

balle avaient traversé le siècle; nous laissant avec une blessure psychologique, un sentiment d'angoisse assez indéfinissable. » A cet égard, signalons qu'Alain Bourdon a témoigné dans deux magnifiques films réalisés par André Darteville: « Les Murs de Dinant » et « Les Villages contre l'oubli »⁽¹⁾, lesquels donnent le temps aux descendants de familles touchées par les atrocités allemandes commises en bord de Meuse et en Gaume d'évoquer en nuance le souvenir qu'il reste de ces terribles heures dans leur mémoire familiale. Un travail journalistique de haute qualité qui met en lumière, avec beaucoup de finesse et de nuances, le caractère transgénérationnel des souffrances ressenties.

Devant le mur, Alain lit un extrait du témoignage de Félix, ce père qui ne parlait jamais du 23 août 1914 mais qui a écrit son histoire: « Vers trois heures de l'après-midi, nous entendîmes un fracas formidable. C'étaient les soldats allemands qui redescendaient la route de Rochefort en

défonçant portes et fenêtres. (...) En un instant toute la maison fut envahie et visitée jusque dans ses plus petits recoins. Les soldats ne trouvèrent pas une seule arme, mais priront toutes nos provisions, burent une grande quantité de vin et d'alcool, trouvée dans nos caves et celles de mon oncle, ils tentèrent même d'éventrer le coffre-fort au moyen d'une poutre.

» Les hommes furent séparés des femmes et emmenés dans la rue. Je fus d'abord rangé avec les hommes, mais vu mon jeune âge (j'avais 15 ans) un officier me renvoya ainsi que mon frère avec les femmes à la cuisine. Je n'y restai pas longtemps: un soldat vint me chercher pour charger sur une charrette du café, du sucre, des conserves alimentaires, du vin et de l'alcool, trouvés dans le magasin de mon oncle. Les soldats, déjà ivres, me forcèrent à coups de crosse de porter des charges énormes sous le poids desquelles je fléchissais. On ne me donnait même pas le temps de reprendre haleine, toujours je devais avancer, portant tantôt une caisse de sucre, tantôt une balle de café. Si je ralentissais le pas, deux fusils me menaçaient, dix bras me poussaient en avant. Des têtes hideuses, congestionnées par la boisson, qui n'avaient plus rien d'humain et me lançaient des injures au passage.

» A bout de force, je me laissai tomber sur un tonneau. Un soldat eut pitié de moi et me ramena auprès de ma mère, de ma sœur et des autres femmes

dans la cuisine. (...) J'assistai alors à un bien triste spectacle: les femmes affolées pleuraient et suppliaient à genoux les Allemands de ne pas fusiller leur mari et leur fils. Ma petite sœur, malade de peur, était étendue sur deux chaises. A l'arrivée des soldats, ma tante âgée de 68 ans s'était réfugiée dans une armoire, au premier étage. Lorsque les Allemands la découvrirent, ils la rudoyèrent et lui assénèrent des coups de crosses pour redescendre l'escalier. Arrivée près de nous, elle s'affaissa sur une chaise et nous raconta les durs traitements qu'elle avait endurés. Les soldats, loin de rassurer ces pauvres malheureuses, ne cessaient de leur répéter qu'ils brûleraient toutes les maisons, qu'ensuite tout le monde passerait par les armes.

» Vers trois heures et demie, les soldats nous firent sortir de la maison. Je pris ma sœur par le bras, mon frère qui était revenu soutint ma mère. Nous nous trouvâmes bientôt rassemblés aux hommes dans la rue. Ne voyant pas mon père, je demandai à un civil ce qui lui était arrivé. Le civil me dit: « Votre père est allé, sur l'ordre d'un officier allemand, dire à ceux qui tirent à Neffe (NDLR: sur la rive gauche de la Meuse, les fait ici racontés se déroulant sur la rive droite) que tout le monde sera fusillé si l'on entend encore un seul coup de feu. Il a trente minutes pour accomplir cette tâche, mais si après ce délai fixé il n'est pas de retour, tout le monde sera fusillé. Votre père », reprit-il, « a en vain protesté, disant qu'il était persuadé que pas un civil ne tirait et que c'était une poignée de soldats français qui, ayant refusé de battre en retraite, brûlaient leurs dernières cartouches, mais l'officier n'a rien voulu croire et votre père est parti en nous promettant de revenir bientôt. »

» Enfin je vis mon père. Il boitait en marchant et tenait dans la main un papier. Lorsqu'il fût près de nous, il nous embrassa tous et nous dit: « Je suis blessé à la jambe, les Allemands ont tiré sur moi quand je passai l'eau. Heureusement, j'ai pu revenir en vingt-cinq minutes. » Il nous demanda ensuite si nous n'avions pas vu le commandant. « Je dois », dit-il, « lui remettre ce papier et lui dire que j'ai été dans toutes les maisons de Neffe, où pas un civil n'a tiré; mais comme je lui ai déjà dit, il y a encore des soldats français dans la montagne. »

» Un officier arriva. Mon père lui parla et lui remit le papier qu'il tenait. Ensuite il revint près de nous. On nous fit



Felix Bourdon, rescapé de la fusillade du mur Bourdon à Dinant.

ranger quatre par quatre et un officier, rouge de rage, vint nous dire que nous passerions les premiers sur le pont, mais que s'il entendait un seul coup de fusil français nous serions tous fusillés. La colonne de civils, au milieu des cris et des pleurs s'avança lentement vers l'endroit où le génie faisait le pont. Nous étions une centaine de civils, hommes, femmes, enfants et bébés. Un peu avant d'arriver en face du pont, j'entendis une fusillade. Aussitôt, je m'accroupis. Un soldat à côté de moi tirait en l'air. Alors, aux cris d'effroi de la foule se mêla des cris de douleur. Mon frère me dit: « Félix, les Allemands tirent sur nous, je crois être blessé, j'ai mal... » Je n'entendis pas le reste de sa phrase car on nous poussait contre un petit mur.

» Je vis parfaitement les soldats charger leur fusil, se mettre en face de nous et épauler. Instinctivement, je me couchai. A peine étendu sur le sol, j'entendis une nouvelle fusillade beaucoup plus violente que la première. Une clameur effrayante s'éleva de la foule. Certaines poitrines poussèrent un cri de douleur. De secondes en secondes, je sentais le poids des morts augmenter et s'appesantir sur moi. Lorsque plus un civil ne fut debout, les Allemands cessèrent de tirer. Alors les soldats poussèrent des cris de rage et de triomphe autour de ce monceau informe de cadavres entrelacés. Au loin, retentit un chant de victoire, plusieurs fois entendu dans la suite pendant ma captivité en Allemagne.

» Je restai immobile, retins ma respiration. Je sentais les membres de mourants se crispier et se raidir, j'entendais leurs râles, leurs dernières paroles

qui n'étaient plus qu'un murmure. Tantôt des prières touchantes, tantôt des adieux ultimes. Une femme, près de moi, parlait de son agonie à son bébé mort dans ses bras. Parmi toutes ces plaintes, je reconnus la voix déchirante de mon frère qui demandait à boire. La fraîcheur de la nuit ranima quelques blessés évanouis qui se mirent à crier: « A boire, achevez-moi. » Plusieurs coups de feu furent tirés et le calme se rétablit. Quelques blessés encore étaient achevés.

» Vers le milieu de la nuit, je me relevai avec les derniers survivants, préférant mourir d'une balle que de souffrir plus longtemps sous ce poids de cadavres. Un militaire, petit, gros, me fit signe de nous approcher. Nous fûmes dépouillés de notre argent, ensuite liés deux à deux, les mains derrière le dos et emmenés au bord de la Meuse. Nous passâmes la nuit couchés sur le sol. Toute la troupe défila devant nous; éclairée par la lueur rougeâtre des incendies. Certains régiments passèrent sans nous maltraiter, tandis que d'autres nous insultaient, nous crachaient à la figure et nous lançaient des coups de bottes.

» A l'aube, des soldats mirent le feu aux maisons en face du pont. Vers sept heures du matin, on nous délia et nous fûmes forcés de porter les cadavres des civils dans une fosse, creusée à l'avance par le génie. J'enterrai mon frère, puis ma sœur dont le crâne était ouvert, ensuite mon père frappé à la figure et ma mère. Cette triste besogne terminée, on nous rassembla dans un jardin où un officier nous fit l'éloge de l'armée allemande victorieuse et nous dit que tous les Belges méritaient la mort pour s'être opposés au passage de l'armée allemande, mais que l'Empereur nous faisait grâce et que nous serions prisonniers en Allemagne.

» Avant de partir pour la captivité, je m'agenouillai sur la terre humide qui recouvrait les dépouilles mortelles de mes chers parents, et l'orphelin que j'étais, seul désormais sur la terre, adressa à Dieu la plus sincère de ses prières. Je me relevai pour me mettre en rang avec d'autres civils et des prisonniers français, environ cinquante soldats. Sans même jeter un coup d'œil sur notre maison en ruine, je me mis en route, la tête baissée, accablé sous le poids d'une si grande catastrophe, ayant hâte de m'éloigner de ce lieu, témoin de tant de crimes. ■

⁽¹⁾ www.derives.be/trois-journees-d-aout-1914



Alain Bourdon, devant le mur qui porte le nom de sa famille, près du Rocher Bayard à Dinant. A cet endroit, le 23 août 1914, des soldats allemands ont tué 77 civils parmi lesquels 8 enfants de moins de 2 ans. Felix Bourdon, le père d'Alain, se trouvait parmi les fusillés mais il a échappé aux balles allemandes en se laissant tomber.

© Valérie Cahier